

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Arrêté du 31 janvier 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de Haute-Vienne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine à Mme Nathalie ROUDIER

NOR : MTRF2030041A

Le ministre de l'économie et des finances et la ministre du travail,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Constatant la vacance temporaire de l'emploi de responsable de l'unité départementale de Haute-Vienne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine à compter du 1^{er} février 2020 ;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine ;

La préfète de Haute-Vienne ayant été consulté,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Mme Nathalie ROUDIER, attachée hors classe, responsable du pôle « Entreprise, emploi, économie » de l'unité départementale de Haute-Vienne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine, est chargée de l'intérim du responsable de l'unité départementale de Haute-Vienne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine à compter du 1^{er} février 2020.

Article 2

La secrétaire générale du ministère de l'économie et des finances et la secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail.

Fait le 31 janvier 2020.

Pour le ministre et par délégation :

*La directrice générale de la concurrence,
de la consommation et de la répression des fraudes,*
VIRGINIE BEAUMEUNIER

Le directeur général des entreprises,
THOMAS COURBE

Pour la ministre et par délégation :
*La secrétaire générale des ministères
chargés des affaires sociales,*
SABINE FOURCADE